



RAPPORT ANNUEL 2018
DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE
BAYEUX INTERCOM

RAPPORT ANNUEL 2018 DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

Un schéma de mutualisation au service de notre territoire

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un schéma de mutualisation de services entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale et ses communes membres « dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

Dans cette perspective, les élus de la communauté de communes de Bayeux Intercom ont tenu à développer cette démarche dès la fin du second semestre 2014.

Une première phase, d'analyses et d'élaboration d'un état des lieux, a permis de dégager des pistes de mutualisation pour les années à venir, formalisées dans un projet de rapport de mutualisation. Ce projet a été soumis à la consultation des communes durant une période de trois mois.

C'est ainsi qu'en mars 2016, le Conseil Communautaire adoptait un accord de principe sur un schéma de mutualisation entre notre EPCI et ses communes membres.

Le présent rapport annuel 2018 revient sur la méthodologie engagée et dresse l'état d'avancement 2018 des actions de mutualisation dont certaines ont été mises en œuvre dès 2015. Il comprend également les nombreuses démarches engagées, hors schéma, qui contribuent au quotidien à la progression de la mutualisation.

Garantir une meilleure qualité du service à l'usager, partager le savoir-faire, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale et si possible, rechercher des économies d'échelle sont les finalités de ce schéma de mutualisation qui constitue un véritable levier de développement de notre territoire pour plusieurs années. Il peut être appelé à poursuivre son évolution dans les prochaines années en fonction des différentes opportunités. Il reste plus que jamais d'actualité dans un contexte où les ressources des collectivités territoriales restent largement minorées et incertaines.

La démarche engagée par Bayeux Intercom est saluée par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport d'observations provisoires en date du 3 mai 2019.

Patrick GOMONT

Président de Bayeux Intercom

Table des matières

1.	BASE DE CONNAISSANCE DU SCHEMA DE MUTUALISATION RAPPEL....
1.1	Définitions.....
1.2	Références.....
1.3	Contexte de la mutualisation.....
1.4	Rappel des principaux objectifs du Schéma de Mutualisation.....
2.	CYCLE DU SCHEMA DE MUTUALISATION.....
3.	ORGANISATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION.....
4.	ETAT D'AVANCEMENT, ACTUALITÉ DES PROJETS DU SCHEMA.....
5.	ORGANIGRAMME.....
6.	BILAN DES ACTIONS MENÉES PAR LES SERVICES MUTUALISÉS POUR LE TERRITOIRE.....
7.	MUTUALISATION AVEC DES STRUCTURES LIEES.....
7.1	Bessin Urbanisme.....
7.2	Le Département.....
8.	LES FICHES ACTIONS.....
9.	AUTRES DÉMARCHES ET/OU ACTIONS DE MUTUALISATION.....
9.1	La communication externe et interne : Création du service communication..
9.2	Echanges inter services, réseautage.....
9.3	Rapprochement des services techniques de Bayeux Intercom et de Bayeux
10.	Bilan financier.....
11.	Rapport de la Chambre Régionale des Comptes
12.	Conclusion

1. BASE DE CONNAISSANCE DU SCHEMA DE MUTUALISATION : RAPPEL

1.1 Définitions

▪ Mutualisation :

La mutualisation, qui prend diverses formes, permet la mise en commun, par des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), de moyens, équipements, matériels ou personnels.

▪ Schéma de mutualisation :

Il s'agit d'un document d'orientation qui doit servir à impulser une dynamique et permettre d'aller vers plus de mutualisation. Ce document fait l'objet d'adaptations selon les opportunités.

1.2 Références

- La loi **RCT**

La loi du 16 décembre 2010 portant **réforme des collectivités territoriales (RCT)** s'inscrit dans un processus qui visait à la simplification des structures territoriales, la réduction du nombre d'échelons territoriaux, la clarification des compétences et des financements. Elle a également systématisé la réflexion au sein des intercommunalités sur les possibilités de mutualisation. Elle impose aux communes et communautés d'élaborer un schéma de mutualisation dans l'année suivant le renouvellement du conseil municipal.

- La loi **MAPTAM**

Après la loi **RCT** du 16/12/10, la loi de **modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM)** du 27 janvier 2014 finalise la sécurisation juridique des coopérations du bloc local.

Mars 2015 : 1^{ère} obligation de schéma de mutualisation (obligation reportée à décembre 2015)
Elle est le premier des trois nouveaux éléments de la loi du Gouvernement pour réformer la décentralisation.

- La loi **NOTRe**

Troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant **nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)** a été promulguée le 7 août 2015. Entre autres dispositions, ce texte apporte des précisions et simplifications pour la mise en place de services communs entre EPCI et communes.

1.3 Contexte de la mutualisation

▪ Obligation législative

L'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des Conseils Municipaux, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres.

RAPPORT ANNUEL 2018 DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

▪ Charte de territoire

Bayeux Intercom, par délibération du 25 novembre 2010 en coopération avec le Syndicat Mixte du SCOT Bessin a manifesté sa volonté d'élaborer une charte de territoire intercommunale. Notre établissement en juin 2012 avec le soutien du cabinet Planis a produit la charte de territoire intercommunale qui est accessible à tous sur le site internet de Bayeux Intercom. Elle pose les éléments essentiels de la réflexion pour un projet de Territoire dont une des traductions sera le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'arrêt de projet vient d'être décidé par notre assemblée communautaire le 4 avril 2019.

▪ Contexte financier contraint

Les dotations de l'Etat ont amoindri fortement ces dernières années les marges de manœuvre des collectivités territoriales.

▪ Retrait de l'Etat

Le schéma de mutualisation répond également aux attentes des communes suite au retrait des services de l'Etat.

▪ Les préconisations de la cour des comptes

La cour des comptes presse les collectivités de participer davantage à la réduction du déficit public dont une des pistes évoquées est toujours la mutualisation des services et par exemple pour certaines collectivités locales la réduction des doublons.

1.4 Rappel des principaux objectifs du Schéma de Mutualisation de Bayeux Intercom

Faire mieux ensemble pour :

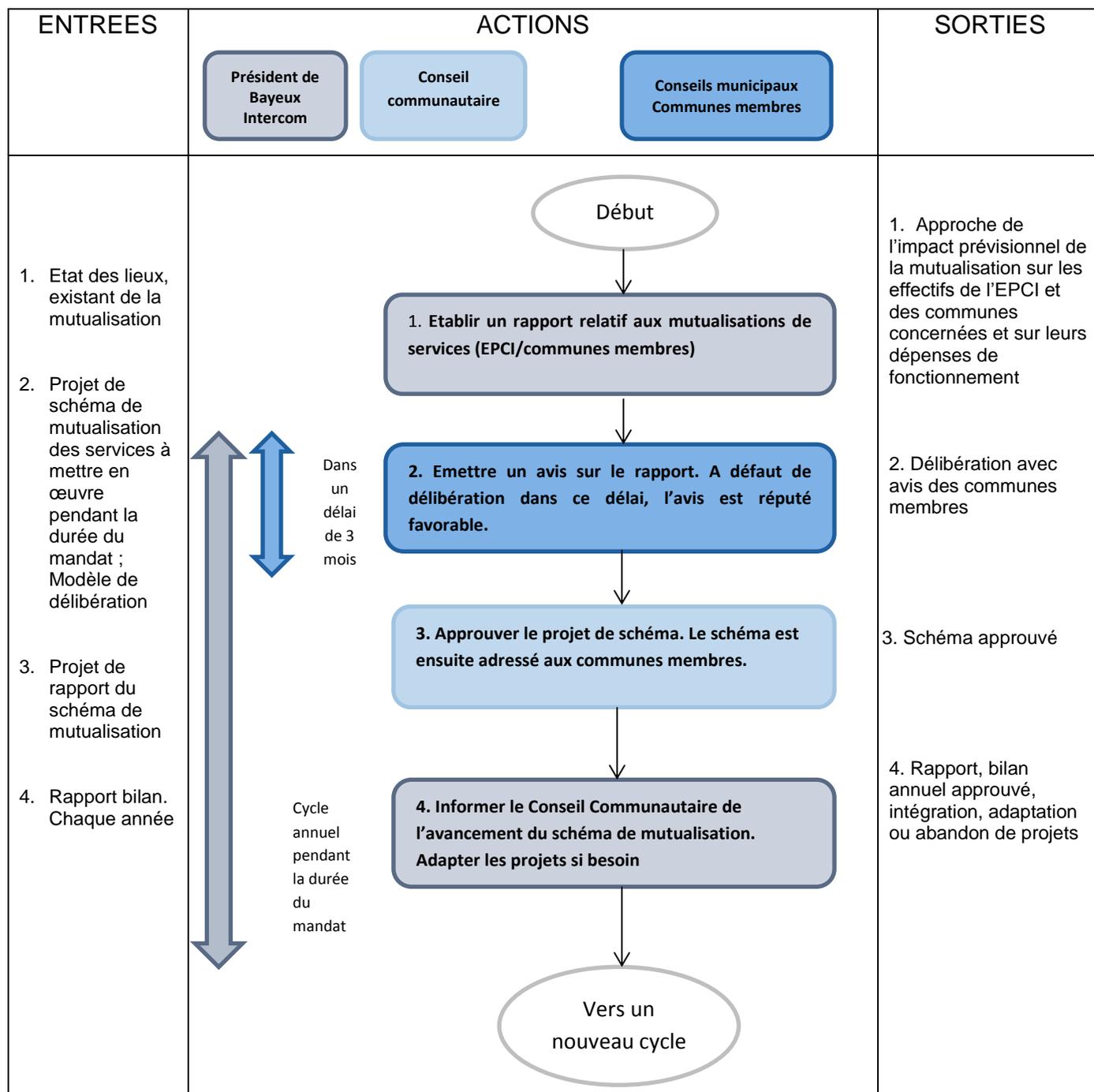
- Maintenir et/ou améliorer la qualité des services
- Animer les équipes par l'accroissement de la fonction managériale
- Partager les services pour accroître la disponibilité des expertises
- Rechercher une plus grande efficacité/efficience économique
- Renforcer la cohérence des politiques publiques
- Renforcer la communauté d'intérêt
- Rendre plus lisible l'action intercommunale
- Contribuer à mieux satisfaire les usagers (qualité du service public)
- Faire reconnaître davantage l'identité intercommunale notamment par la communication.
- Dégager à moyen et long terme des marges de manœuvre financière en partageant les ressources.
- Moderniser et harmoniser les modes de fonctionnement en maîtrisant les coûts

La mutualisation par activité peut concerner tout type de ressources dont l'administration, les ressources humaines, les systèmes d'information, les activités opérationnelles, les ressources logistiques.

Le périmètre d'application peut être variable selon les domaines et concerner de façon indépendante ou combinée la communauté et une commune (en général la ville centre) ou la communauté et plusieurs communes.

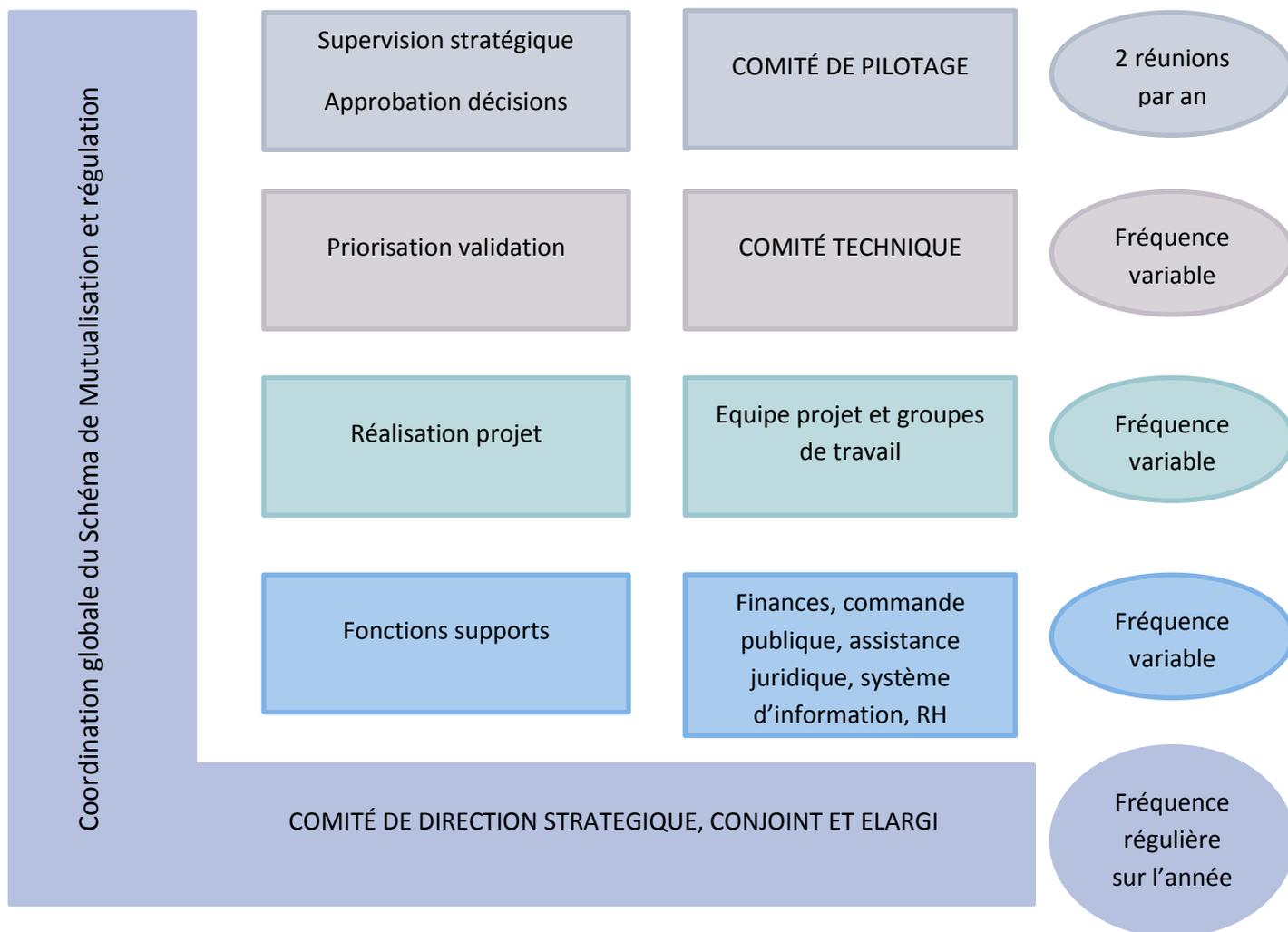
Le schéma de la mutualisation a été adopté le 24 mars 2016.

2. CYCLE DU SCHEMA DE MUTUALISATION



3. ORGANISATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION

GOVERNANCE



4. ETAT D'AVANCEMENT, ACTUALITÉ DES PROJETS DU SCHEMA

L'ensemble des projets se déroule conformément au calendrier proposé dans le rapport initial selon trois axes :

- Création de services communs
- Elaboration des fiches actions et mise en oeuvre
- Autres formes de mutualisation

La création des services communs, au sens de la loi, a pour conséquence la refonte de l'organigramme (voir tableau page 11 arrêté au 31 décembre 2018) dans le fil du rapport initial.

Par ailleurs, un trombinoscope mutualisé Bayeux Intercom/ville de Bayeux a été créé. Les documents sont mis à jour régulièrement au fil des évolutions.

● La Direction Générale

Rappel : le Directeur Général Mutualisé des Services (1 Attaché hors classe sur emploi fonctionnel) est en place depuis le 1^{er} juin 2015. Le poste de l'assistante de direction (1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe) est mutualisé depuis le 1^{er} mars 2016.

Pôle des services d'appui ou services fonctionnels :

● L'Administration Générale et les affaires juridiques sont mutualisées depuis le 1^{er} mars 2016 et regroupée à Bayeux Intercom depuis le 1^{er} février 2016. Ils constituent une seule et même direction depuis le 6 novembre 2017 sous la responsabilité d'une seule personne compte tenu du départ du Directeur de l'Administration Générale dont le poste a été remplacé par un poste de rédacteur.

Le service est composé de :

- 1 attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ère} classe
- 1 rédacteur
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

● Pôle Moyens Généraux

Dans un souci de rationalisation, d'amélioration de l'efficacité et d'organisation, le pôle Moyen Généraux est rattaché à la direction générale sous la coordination de l'Assistante de Direction. Ce pôle est composé de 4 agents :

Accueil/standard de Bayeux Intercom

- 1 adjoint administratif
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Conciergerie/courrier/protocole

- 1 agent de maîtrise principal (ville de Bayeux)
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe (Bayeux Intercom)

La mutualisation du standard/courrier avec la ville centre est en projet. Quant à la mutualisation du courrier/protocole/conciergerie, celle-ci se fait par le biais d'une convention de mise à disposition de l'agent de maîtrise principal. Celle de l'adjoint technique principal de 2^e classe est en cours d'élaboration.

● Les Finances :

Le service est mutualisé depuis le 1^{er} octobre 2016.

Il est composé au 1^{er} avril 2018 de :

- 1 attaché
- 2 rédacteurs principaux (1 de 1^e classe et 1 de 2^e classe)
- 2 rédacteurs
- 2 adjoints administratifs principaux de 2^e classe
- 3 adjoints administratifs

Le regroupement physique a eu lieu en février 2018 à Bayeux Intercom.

Il a entraîné la suppression des coordinateurs et la création d'une fonction de Directrice Adjointe.

Depuis septembre 2018, la dernière étape de la mutualisation du service a été mise en place, avec une modification de l'organisation qui tend à plus de transversalité. Le service est désormais organisé en pôle de compétences, dans lesquels les agents exercent leur mission sur les 3 collectivités.

● Délégué à la Protection des données :

Le 25 mai 2018, un délégué à la protection des données, mutualisé entre Bayeux Intercom, la Ville de Bayeux, Bessin Urbanisme et le CCAS a été nommé en interne.

Il est en charge de la mise en place des dispositions du RGPD au sein des 4 collectivités

Des conseils ont été apportés à plusieurs communes.

● La Commande Publique :

Le service est mutualisé depuis le 1^{er} octobre 2016 et regroupé à Bayeux Intercom depuis le 1^{er} février 2017.

A compter du 1^{er} juillet 2018, le service est rattaché à la Direction des Finances.

Il est composé de :

- 1 rédacteur principal 2eme classe, responsable du service
- 1 rédacteur, chargée de la commande Publique
- 1 adjoint administratif, en charge du suivi administratif des dossiers

● Les Affaires Juridiques :

Le service est mutualisé depuis le 1^{er} mars 2016 et installé à Bayeux Intercom depuis le 1^{er} février 2016. Il a fusionné avec l'Administration Générale en novembre 2017.

Il est composé de :

- 1 attaché principal territorial

● Ressources Humaines :

Le service est en cours de mutualisation dans une construction graduelle par pôle.

Deux pôles sont en cours d'élaboration

- La prévention/sécurité au travail/action sociale
- La formation

Il est composé de :

- 1 attaché principal territorial
- 1 attaché territorial
- 3 rédacteurs principaux territoriaux (2 de 1^{ère} classe et 1 de 2^e classe)
- 4 adjoints administratifs principaux (3 de 1^{ère} classe et 1 de 2^e classe)

Pour information, afin de faciliter le processus, le regroupement physique a eu lieu en juin 2018 à la Mairie de Bayeux avant le transfert définitif à Bayeux Intercom prévu pour mars 2020 suite aux travaux de l'aile ouest du siège.

Des éléments méthodologiques sont mis en oeuvre. Le travail sur le projet de service est en cours, la direction et la coordination sont assurées par le Directeur Général des Services. A noter, Bayeux Intercom peut être assisté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale autant que nécessaire.

● Les systèmes d'information :

Le service est composé de 6 personnes :

- 1 ingénieur principal territorial
- 2 techniciens principaux (1 de 1^{ère} classe et 1 de 2^e classe)
- 2 techniciens
- 1 contrat d'apprentissage de décembre 2018 à août 2019.

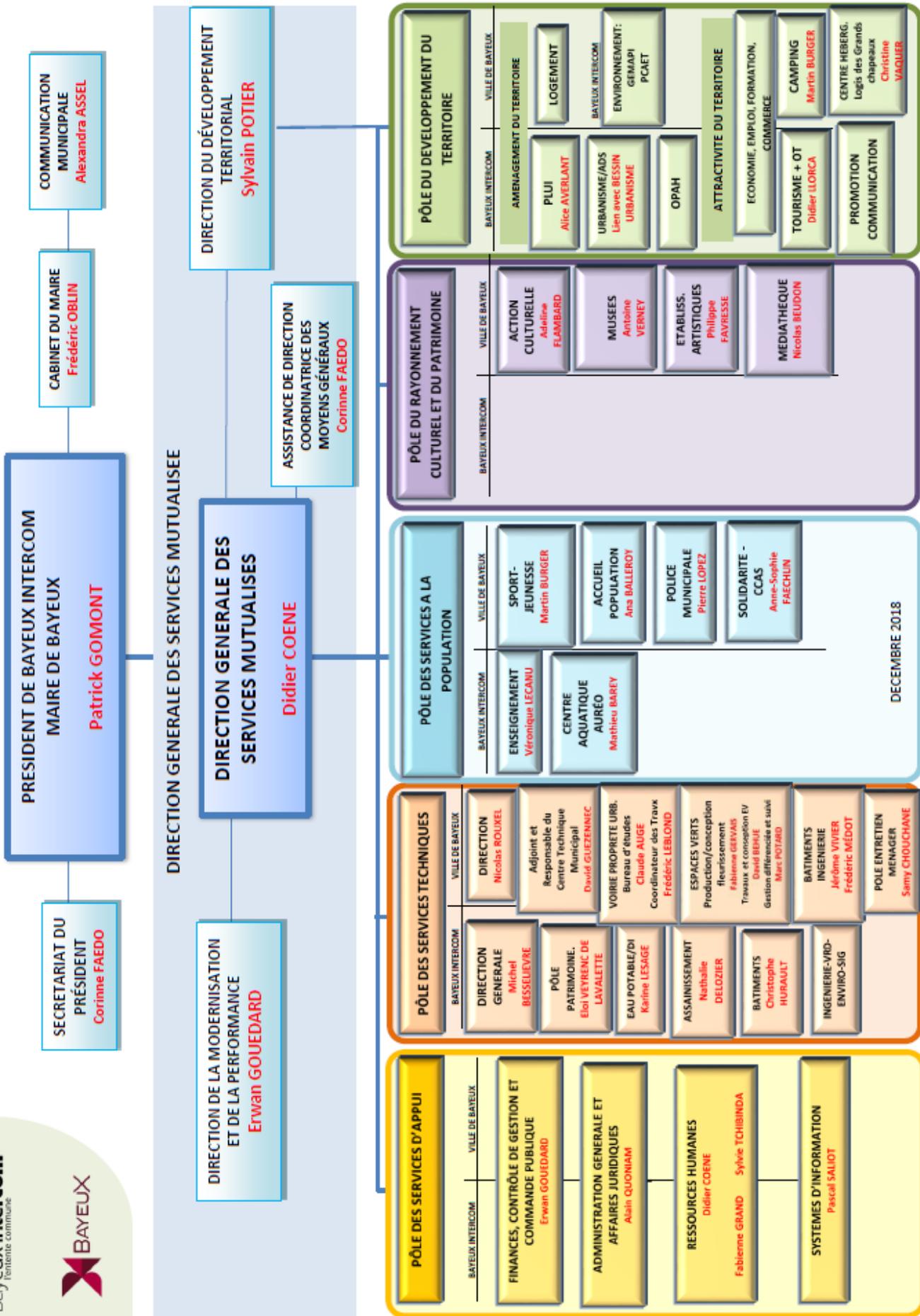
L'ingénieur principal et le technicien principal de 1^{ère} classe ont été transférés par convention en octobre 2017, au moment de la transformation du service en service commun.

Celui-ci est installé dans les locaux de Bayeux Intercom depuis l'ouverture du nouveau siège.

Il est à noter qu'une première mutualisation du service avait été engagée dès 2011 à la demande du Président.

5. ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME MUTUALISE DES SERVICES – BAYEUX INTERCOM / VILLE DE BAYEUX



6. BILAN DES ACTIONS MENEES PAR LES SERVICES MUTUALISEES POUR LE TERRITOIRE

• L'administration Générale et les affaires juridiques

Dans le cadre de la gestion des missions relevant de la Direction de l'Administration générale et des Affaires Juridiques, une quinzaine d'études et de conseils ont été apportés aux communes et syndicats du territoire, courant de l'année 2018, dans les domaines suivants :

- Occupation du domaine public
- Saisine de France domaine
- Modèle de délibération et de convention ;
- Réglementation en terme de gestion des assemblées et de délibération ;
- Pouvoir de police du maire en cas de carence d'entretien d'un terrain privé (L2213-25 CGCT) ;
- Législation funéraire ;
- Réglementation en matière de déclaration d'utilité publique et emplacement réservé ;
- Réglementation liée à la rétrocession des lotissements ;

Au titre de la convention conclue avec Bessin Urbanisme portant sur les fonctions supports, le service Administration Générale et Affaires Juridiques est intervenu une centaine d'heures pour le compte de Bessin Urbanisme.

Ainsi un projet de réponse a été apporté à une quinzaine de recours gracieux en matière d'urbanisme.

Le service est également intervenu sur différentes thématiques pour le compte du SIB.

Au total environ 100 heures ont été réalisées pour le compte du Service Instructeur du Bessin en application de la convention d'assistance conclue entre Bayeux Intercom et le syndicat mixte Bessin Urbanisme.

• Délégué à la Protection des données :

Une intervention auprès des secrétaires de mairie du territoire intercommunal a été organisée en vue d'une sensibilisation aux enjeux du RGPD pour les collectivités le 5 novembre 2018.

• La commande publique :

Le pôle a poursuivi activement la mise en œuvre du groupement de commandes associant Bayeux Intercom et plusieurs communes.

Coordonnateur Bayeux Intercom :

- Agenda programmée d'accessibilité.
- Audit Assurances

Coordonnateur ville de Bayeux :

- Travaux de voirie (avec St Loup Hors)
- Marché d'impression de document
- Matériels informatiques
- Acquisition de véhicules électriques

- Matériels de plomberie
- Equipements de protection Individuelle

De plus, la responsable du service a assuré une information, auprès des secrétaires de Mairie de Bayeux Intercom, sur les nouveautés liées à la dématérialisation des procédures de commande Publique le 5 novembre 2018.

SUIVI DES GROUPEMENTS DE COMMANDES					
ANNEE 2016					
CONSULTATION	COORDONNATEUR	MEMBRES DU GROUPEMENT	DATE DELIBERATION DU COORDONNATEUR	MONTANT GLOBAL ESTIME € HT	MONTANT DETAILLE ESTIME € HT
Création d'un lotissement communal sur la Commune de Magny en Bessin	Commune de Magny en Bessin	Bayeux Intercom	14/11/2014	173 050	BIC: 25 000 Magny en Bessin: 148 050
Fourniture d'électricité	SDEC Energie	Bayeux Intercom Ville de Bayeux	2016		
Dératisation/Désinsectisation/Destruction de nuisibles	Bayeux Intercom	Ville de Bayeux Arromanches Campigny Cottun Ellon Le Manoir Monceaux en Bessin Port en Bessin Huppain St Côme de Fresné St Martin des Entrées St Vigor Sommervieu Vienne en Bessin	28/04/2016	Engagement sur un mini de commandes: 6 000 sur 4 ans	BIC: mini 1 500 €/an + sur besoins pour les autres
Exploitation des installations de chauffage	Bayeux Intercom	Ville de Bayeux	02/06/2016	986 734 sur 6 ans	BIC: 86 734 / an Ville: 150 000/an
Fourniture de Carburants	Ville de Bayeux	Bayeux Intercom CCAS	28/09/2016	480 000 sur 4 ans	Ville: 86 000/an BIC: 30 150/an CCAS: 1 600/an
Fourniture de produits d'entretien	Ville de Bayeux	Bayeux Intercom CCAS Port en Bessin Huppain	28/09/2016	302 000 sur 4 ans	Ville: 25 000/an BIC: 46 000/an CCAS: 3 000/an PBH: 1 500 /an
Construction de la Médiathèque Intercommunale Lots Aménagements Paysagers et VRD	Bayeux Intercom	Ville de Bayeux	29/09/2016	Aménagements paysagers: 600 745,24 VRD: 217 777	Aménagements paysagers: BIC:412 851 Ville:187 894,10 VRD: BIC:189 757 Ville:28 020
ANNEE 2017					
CONSULTATION	COORDONNATEUR	MEMBRES DU GROUPEMENT	DATE DELIBERATION DU COORDONNATEUR	MONTANT GLOBAL € HT ESTIME	MONTANT DETAILLE € HT ESTIME
Renforcement AEP + DEF INC à Port en Bessin	SMAEP de Port/Commes/maisons	Bayeux Intercom	26/01/2017		
Achat et maintenance photocopieurs	Ville Bayeux	BIC CCAS	15/03/2017	295 000,00 sur 5 ans	Ville 27 500/an BIC 28 340/an CCAS 3 950/an
Travaux aménagement BLD Montgomery	Ville Bayeux	Bayeux Intercom	15/03/2017	731 143,00	Ville 301 000 BIC 430 143
Travaux Aile Ouest	Bayeux Intercom	Ville de Bayeux	29/06/2017	815 000,00	BIC 650 000,00 Ville 165 000,00
Etude synthèse bassin de la Gronde	Bayeux Intercom	Commune Asnelles	29/06/2017	20 000,00	Subv 16 000,00 BIC 2 000,00 Asnelles 2 000,00
Fourniture matériels bureautiques, administratifs, scolaires papiers et consommables informatiques	Bayeux Intercom	Ville Bayeux CCAS Bessin Urbanisme Office tourisme Commune Port en Bessin Commune Vaucelles	29/06/2017	440 000 sur 4 ans	BIC 70 000/an Ville 25 000/an CCAS 3 500/an Bessin Urbanisme 4 000/an Office tourisme 2 000/an Port en Bessin 5 000/an Vaucelles 750/an
Aménagement rue de bayeux à Port en Bessin	SMAEP	Bayeux Intercom Commune de Port en Bessin	29/06/2017		
Fourniture télécommunications téléphoniques	Ville Bayeux	Bayeux Intercom CCAS	14/06/2017	400 000,00 sur 4 ans	Ville 50 000/an BIC 47 000/an CCAS 3 000/an
Acquisition véhicules électriques	Ville Bayeux	Bayeux Intercom CCAS	12/07/2017	88 000,00 TTC (pour 2017)	
Fournitures équipements électriques et éclairages, fournitures quincailleries	Ville Bayeux	Bayeux Intercom CCAS	18/10/2017	Equipements électriques: 340 000 sur 4 ans Quincaillerie: 144 000	Equipements électriques : Ville 66 000,00/an BIC 15 000,00 CCAS 4 000,00 Quincaillerie BIC 20 000,00 Ville 15 000,00 CCAS 1 000,00
Insertion sociale Entretien espaces verts, bâtiments, itinéraires...	Ville Bayeux	Bayeux Intercom	18/10/2017	150 000,00	Ville 90 000,00 BIC 60 000,00
Restauration collective pour le Logis des Grands Châpeaux, le 3 DIX HUIT, le restaurant Clémenceau	Ville de Bayeux	CCAS	06/12/2017	400 000 sur 4 ans	Ville: 35 000/an CCAS: 65 000/an

RAPPORT ANNUEL 2018
DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

ANNEE 2018					
CONSULTATION	COORDONNATEUR	MEMBRES DU GROUPEMENT	DATE DELIBERATION COORDONNATEUR	MONTANT ESTIME GLOBAL € HT	MONTANT ESTIME DETAILLE € HT
Tx voirie	Ville de Bayeux	Commune de Saint Loup Hors	07/02/2018	86 783 TTC	Ville: 61 783 TTC St Loup Hors: 25 000TTC
AUDIT ASSURANCE	Bayeux Intercom	Ville Bayeux CCAS	24/05/2018	16 000	BIC 6 500,00 Ville 6 500,00 CCAS 3 000,00
Impression Bayeux à Vivre et BIC Info	Ville Bayeux	Bayeux Intercom	13/06/2018	84 000,00 HT (pour 3 ans)	Ville 22 000/an BIC 6 000/an
Impression tt support	Ville Bayeux	Bayeux Intercom CCAS	13/06/2018	120 000,00 HT (sur 3 ans)	Ville 28 000/an BIC 10 000/an CCAS 6 000,00 HT
AD'AP- lot 1: VRD	Bayeux Intercom	Commes Cottun Guéron Magny en Bessin Ranchy Sommervieu St Loup Hors Vaux sur Seullles	05/07/2018	154 570	BIC 25 170 Cottun 40 000 Guéron 12 500 Magny en Bessin 2 400 Ranchy 2 650 St Loup Hors 4 180 Sommervieu 8 360 Vaux sur Seullles 33 160
AD'AP - lots maçonnerie/Signalétique/métallerie	Bayeux Intercom	Arganchy Ville de Bayeux Chouain Guéron Le manoir Longues/Mer Magny en Bessin Nonant Ranchy Sommervieu Sully Vaux sur Seullles	15/11/2018	115 870	Arganchy: 2 185 Ville: 21 752 BIC:40 795 Chouain: 600 Gueron: 7 698 Le Manoir:: 525 Longues/Mer: 5 900 Magny en Bessin: 2 590 Nonant: 1 530 Ranchy: 1 975 Sommervieu: 15 575 Sully: 12 000 Vaux sur Seullles: 600
Matériels informatiques	Ville Bayeux	Bayeux Intercom CCAS	03/10/2018	662 000 sur 4 ans	Ville 67 000/an BIC 93 800/an CCAS 4 700/an
AC matériels de plomberie	Ville de Bayeux	Bayeux Intercom	21/11/2018	88 000 sur 4 ans	Ville: 11 000/an BIC: 11 000/an
Equipements de Protection Individuelle	Ville de Bayeux	Bayeux Intercom	21/11/2018	20 000 sur 4 ans	Ville: 4 000/an BIC: 1 000/an
Etude de transfert de la compétence Eau Potable dans le cadre de la création d'un syndicat mixte	Bayeux Intercom	CC Seullles Terre et Mer SMAEP du Vieux Colombiers	15/11/2018	70 000	BIC: 59% CC Seullles Terre et Mer:32% SMAEP: 9%

• Ressources Humaines :

La mutualisation des Ressources Humaines avait été fixée initialement au 1^{er} janvier 2019.

Les travaux d'extension de l'aile ouest du siège ne devant être terminés qu'en mars 2020, il a été décidé :

- d'avancer dans la démarche de regroupement avant l'aménagement des locaux communs
- de mettre en œuvre le rapprochement des 2 services le 1^{er} juin 2018 avec le déménagement du service RH intercommunal à la mairie dans les locaux vacants, libérés par les services finances communales et commande publique.

Les enjeux :

Clarifier le pilotage RH

Structurer le rôle et les missions de l'équipe

Simplifier le portage commun des orientations avec le DGS

Elaborer des stratégies RH coordonnées

Déterminer l'implantation des bureaux selon l'organisation du futur service RH mutualisé

Présenter l'organisation en Comité de pilotage mutualisation, CT et CODIR conjoint

Construire des plans d'action unifiés (réunion hebdomadaire avec les 2 équipes)

Poursuivre la mise en place d'une gestion RH par pôle

La mutualisation a poursuivi les axes prioritaires précédemment définis :

- Conforter les fonctions de pilotage de dossiers en mode projet
- Poursuivre l'approfondissement de la dynamique RH en transversalité avec les services y compris mutualisés

TYPES DE DOSSIERS	DEMARCHE
Temps de travail	Planification reportée au 2nd semestre 2019 - Etat des lieux - concertation - animation de groupes de travail – Présentation de supports de communication communs en CT
RIFSEEP	Finalisation du dispositif en décembre 2018 – mise en oeuvre du classement et de la cotation des postes au 1 ^{er} janvier 2019
Recrutements : Finances, Médiathèque, Piscine intercommunale ...	Mise en place de procédures-présélection candidatures-organisation ou participation aux jury-Conseil
Transfert de compétences et de personnels : -Médiathèque, Centre aquatique	Mise en œuvre pour transfert au 1 ^{er} janvier 2019 - Vérification des procédures - Rétro planning Suivi des délibérations, Fiches d'impact Recrutements directs des personnels sous statut contractuel
Formations en union avec autres communes, intercommunalités et autres structures (Bessin urbanisme, SEROC,STM, Isigny Omaha, ...)	Mise en œuvre de sessions en commun avec pilotage par le service RH – CCBI (recueil des besoins, inscriptions, logistique, supports, mises en relations partenaires et prestataires,..)
Prévention Santé sécurité au travail	Création d'une équipe d'assistants de prévention mutualisée
Conseils aux communes ou aux partenaires (Bessin Urbanisme, autres entités sur le territoire, ...)	Appui aux recrutements, à l'évaluation, aux dossiers médicaux, à la formation, à la mise en oeuvre de réformes statutaires notamment le RIFSEEP, (démarche, outils, courriers, expertise, ...)
Instances communes de dialogue social	Création de CT et CHSCT communs, entre l'intercommunalité, la ville et le CCAS, suite aux élections des représentants du personnel du 6 décembre 2018. Mise en place le 31/01/2019
Animation de temps d'échanges sur le territoire	Organisation d'événements sur des sujets stratégiques : « Journée de la prévention », « Réseau formation », « Enjeux de l'Egalité Femmes -Hommes)

• La direction des systèmes d'information :

Renouvellement de l'adhésion à l'association ADULLACT qui a pour rôle de mutualiser des développements informatiques réalisés au sein des collectivités. Cette adhésion permet aux communes membres de l'intercommunalité de bénéficier des services et logiciels proposés par cette association.

Parmi ces services nous avons par exemple : Une passerelle de télétransmission vers la préfecture (ACTES), un service de tiers de télétransmission, d'horodatage et d'archivage numérique.

Concernant les logiciels, l'éventail est large : Allant du logiciel de gestion de salles, à celui de présentation des résultats des élections ou encore de la gestion des cimetières.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'association : www.addulact.org

Le service a accompagné le service financier dans la mise en place de la dématérialisation des commandes.

Le service informatique intervient lors de la réalisation de nouveaux équipement tel que la nouvelle médiathèque de Bayeux Intercom.

3 nouveaux marchés ont été renouvelés :

- La téléphonie
- Les copieurs
- Les matériels et logiciels informatiques

7. MUTUALISATION AVEC DES STRUCTURES TIERS

7.1 Liens avec le syndicat mixte Bessin Urbanisme :

Bessin Urbanisme est un syndicat mixte fermé créé en 2003. Il regroupe les 3 EPCI du Bessin (*Seulles, Terre et Mer, Isigny Omaha Intercom et Bayeux Intercom*). Il est administré par un comité syndical de 22 élus (*22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants*) désignés par les intercommunalités membres, par le biais des conseils communautaires, suite à chaque élection municipale. 9 élus forment le Bureau, dont 3 vices Présidents qui pilotent chacun une commission thématique. Depuis 2014, le syndicat mixte est présidé par M. Patrick GOMONT, Président de Bayeux Intercom.

Initialement le syndicat mixte a été mis en place pour porter le SCOT du Bessin (*schéma de cohérence territoriale*) et suivre l'élaboration des documents d'urbanisme du territoire (*PLU, cartes communales...*). Depuis 2015 Bessin Urbanisme porte également un service instructeur mutualisé à l'échelle du SCOT (SIB) et depuis 2018 un plan climat (PCAET) ainsi qu'une étude de gouvernance relative au transfert de la compétence GEMAPI aux EPCI du Bessin (*gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations*).

Progressivement, Bessin Urbanisme est devenu sous l'impulsion de ses membres une véritable plateforme locale de collaboration autour des enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Bessin Urbanisme fonctionne en étroite collaboration avec les services de ses EPCI membres, mais en particulier avec Bayeux Intercom. En effet, une convention de mutualisation permet à Bessin Urbanisme de bénéficier ponctuellement de l'appui des fonctions supports de Bayeux Intercom (*service juridique et administration générale, service informatique, pôle achats / marchés, finances et ressources humaines*).

Le syndicat mixte est également adhérent à l'agence d'urbanisme de Caen Métropole Normandie (*en charge de l'observatoire territorial du Bessin*), au CAUE du Calvados et à la fédération nationale des SCOT.

Bessin Urbanisme est actuellement hébergé en Mairie de Bayeux, 17 rue Laitière. Un projet de déménagement dans les locaux de Bayeux Intercom est actuellement à l'étude, notamment dans le cadre de l'aménagement de l'aile ouest.

7.1.1 Implication de Bayeux Intercom dans le service instructeur mutualisé porté par Bessin Urbanisme : le SIB.

Suite à la réforme de l'instruction du droit des sols, introduite par la loi N°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR, les communes du territoire ont décidé d'habiliter la communauté de communes en matière d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols et l'ont autorisé à organiser cette instruction dans le cadre d'un service commun au niveau du syndicat mixte du SCOT DU BESSIN. C'est ainsi qu'a été créé un service instructeur par le syndicat mixte (*désormais BESSIN URBANISME*).

Le service instructeur du Bessin (SIB) a été créé dans le cadre d'un véritable projet de mutualisation associant les 3 EPCI du Bessin, notamment Bayeux Intercom. Il regroupe actuellement **115 communes adhérentes, dont la ville de Bayeux.**

Ce service commun fonctionne par le biais de conventions passées avec les communes adhérentes et les EPCI du Bessin. **Il s'agit d'une prestation payante facturée chaque année en fonction du profil des communes et du nombre d'actes instruits par le SIB.**

Prise en charge par Bayeux Intercom :

Bayeux Intercom a décidé de participer à cette démarche afin notamment de prendre en charge une partie du coût du service (à hauteur de 15% du budget du service). Ensuite, c'est l'intercom, par le biais de son service finances qui facture le coût du service aux communes, en appliquant une clef de répartition tenant compte de la population et du nombre d'actes instruits durant l'année facturée. Cela permet au final d'opérer une double solidarité, en particulier pour les communes rurales les plus modestes.

Il est à noter que la fonction de conseil par BESSIN URBANISME auprès des communes et des pétitionnaires a été renforcée et joue pleinement son rôle.

Pour Bayeux Intercom, cela représente un coût de 118 420 €.

RAPPORT ANNUEL 2018
DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE DE BAYEUX INTERCOM

Nombres d'actes instruits par le service instructeur du Bessin porté par Bessin Urbanisme :

BAYEUX INTERCOM actes 2018

Communes	CUa18	CUb18	DP18	PC18	PA18	PD18	Total ss Cua 2018
Agy			3	3	0	0	6
Arganchy		1	5		1	1	8
Arromanches-les-Bains		2	14	10			26
Barbeville			7	10			17
Bayeux		7	190	39	4	2	242
Campigny		2		1			3
Chouain		4	3	10			17
Commes		2	9	18	1		30
Condé-sur-Seulles		7	6	4			17
Cottun			5	3	1		9
Cussy		1					1
Ellon			7	7	3		17
Esquay-sur-Seulles		2	11	1			14
Guéron		2	5	1			8
Juaye-Mondaye		5	10	1	1		17
Le Manoir	0	0	0	0	0	0	0
Longues-sur-Mer		4	10	4	1		19
Magny-en-Bessin		1	2				3
Manvieux			3	2			5
Monceaux-en-Bessin		1	12	7	1		21
Nonant		4	10	10			24
Port-en-Bessin-Huppain		8	52	15	2	1	78
Ranchy			2	6			8
Ryes		2	5	11	1		19
Saint-Côme-de-Fresné		1	20	14		1	36
Saint-Loup-Hors		2	10	1	2		15
Saint-Martin-des-Entrées		2	6	8	1		17
Saint-Vigor-le-Grand		3	23	16		1	43
Sommervieu		2	11	9			22
Subles		4	19	7	1		31
Sully	0	0	0	0	0	0	0
Tracy-sur-Mer		6	5	6	1		18
Vaucelles		1	10	12	1		24
Vaux-sur-Aure		3	5	1			9
Vaux-sur-Seulles		1	5	1			7
Vienne-en-Bessin			4	3	1		8
Total	0	80	489	241	23	6	839

7.2 Partenariat avec le Département du Calvados

La relation avec Calvados Ingénierie et notamment sur la mise en œuvre d'Ingéo 14, établissement public qui intervient dans le domaine de l'eau a pris la forme d'une convention approuvée par délibération n°7 en date du 26 septembre 2017.

8. LES FICHES ACTIONS

La liste est la suivante :

1. Modèles/procédures
2. Veille juridique
3. Assistance juridique
4. Veille urbanisme
5. Mise en réseau cadres/secrétaires
6. Formation élus
7. Remplacement des secrétaires
8. Groupement de commandes
9. Mutualisation de moyens techniques
10. Assistance et expertise technique
11. Assistance et expertise informatique

Le comité de pilotage :

Il s'est réuni 2 fois en 2018 avec l'ordre du jour suivant :

Le 8 juin 2018

- Mise en œuvre de la Direction mutualisée des Ressources Humaines
- Modification de l'organigramme de la commande publique
- Rapport annuel 2017 sur la mutualisation

Le 7 décembre 2018

- Travaux aile ouest et conditions d'occupation
- Point sur l'organisation des services mutualisés : Finances, RH...
- Proposition d'organisation de la communication pour Bayeux Intercom
- Web enchères à destination des communes membres

Le comité de pilotage a rendu un avis favorable sur la mise en œuvre des nouveaux projets. En ce qui concerne l'impact financier et considérant le coût marginal de la mise en place des fiches actions, il est rappelé que le comité avait préconisé de ne pas appliquer de montant financier et donc de ne jouer ni sur l'attribution de compensation, ni sur la facturation du service rendu pour l'accompagnement en matière d'ingénierie.

Une fiche Action supplémentaire a été ajoutée en 2017 sur l'ingénierie en matière d'action sociale pour les communes avec pour objectifs, le partage d'informations et d'expériences, les bonnes pratiques ...

Le dossier est en cours dans le cadre de réunions de travail associant plusieurs communes et leurs CCAS.

9. AUTRES DEMARCHES ET/OU ACTIONS DE MUTUALISATION

9.1 La communication :

Bayeux Intercom a célébré en 2018 son 25e anniversaire, l'EPCI a vu largement ses compétences s'élargir et son territoire s'étendre au fil du temps. Deux équipements structurants sont ouverts ou sur le point de l'être pour la population de Bayeux Intercom. Ils traduisent un changement d'échelle en matière d'aménagement du territoire et d'action du conseil communautaire. La communication apparaît désormais indispensable tant sur les services offerts, par exemple l'Enseignement et ses multiples actions que sur les nouvelles structures.

Face à la méconnaissance des usagers sur les enjeux du Territoire, tant sur les projets que sur la qualité des services (voir le rapport d'activité annuel) il est important de faire de la pédagogie. Trois points sont à travailler en priorité :

- La méconnaissance de l'Intercommunalité : les élus, l'exercice des compétences ;
- L'absence de valorisation de l'action politique menée par les élus de l'intercommunalité ;
- La concurrence locale : les messages se multipliant dans les échelons administratifs, les habitants ne font pas toujours la différence entre les émetteurs municipaux, communautaires, voir ceux d'autres collectivités ou des services de l'Etat.

Qu'en est-il sur le territoire national ?

Pour nombre d'EPCI, le besoin en communication croît au quotidien. Les élus sont unanimes, franchir le cap devient inéluctable. Mais le sujet demeure embryonnaire et peu de collectivités se sont lancées dans une réorganisation. Manque de moyens, de coordination, de volonté ou de cohésion territoriale, beaucoup de freins subsistent... Les Métropoles, Communautés d'Agglomérations ou Communautés Urbaines (exemple : Caen la mer) privilégient, pour la grande majorité, la création d'un service communication propre à la collectivité. L'EPCI et la ville centre sont respectivement pourvus d'un service communication. Cette option favorise la mise en place d'une communication efficace, toutefois, elle représente un coût important, entièrement à la charge de l'EPCI, que seules les Métropoles, Communautés d'Agglomérations ou Urbaines peuvent assumer. Pour les Communautés de Communes, la problématique demeure... Se pose alors très vite la question de la mutualisation. Or, cette option n'a été jusqu'alors que très peu mise en place sur le territoire national. Aujourd'hui, seules 3% des Communautés de Communes sur 1 900 se sont lancées dans cette démarche (source : Gazette des communes).

Pourquoi ? Contrairement à d'autres services supports (informatique, finances, etc.), la communication possède, selon le Courrier des Maires « une dimension stratégique qui la place au plus près des enjeux politiques et des élus eux-mêmes ».

➔ Le positionnement de Bayeux Intercom

Après une analyse technique et financière précise de différentes options proposées et, en concertation avec les élus de l'EPCI et le DGS mutualisé, **Bayeux Intercom a voté lors du conseil communautaire du 20 décembre 2018, la création d'un service communication qui se structure autour :**

- D'un cadre A, responsable du service communication de la ville de Bayeux (85 %) et de Bayeux Intercom (15 %) au 1^{er} janvier 2019

- D'un cadre B, chargé de communication pour Bayeux Intercom à 100 % recentré au 1^{er} avril 2019.

Les modalités de la mission de ce cadre B vont être précisées dans les meilleurs délais à l'ensemble des conseillers communautaires.

9.2 Echanges Inter services, réseautage :

Pour respecter la volonté du Président, des consignes ont été données par la Direction Générale pour faciliter les échanges inter services en prenant appui sur l'organisation des comités de direction stratégique, conjoint et élargi afin de renforcer la notion d'équipe au service du territoire.

Des réunions thématiques sont régulièrement programées.

En ce qui concerne le réseautage :

Les contacts ont été multipliés avec l'ensemble des partenaires de travail sur le territoire et prioritairement les communes : (élus, secrétaires de mairie) mais également les autres collectivités : Région, Département, les services de l'Etat (la Sous-préfecture particulièrement).

La direction générale rappelle régulièrement en codir à l'ensemble des cadres que la relation de « proximité » doit continuer à être développée.

Les déplacements des cadres en commune ont été renforcés (quand ils étaient opportuns) sur les problématiques générales comme l'Urbanisme, les Affaires Juridiques, l'Administration Générale, la gestion du personnel ou le conseil pour des projets d'aménagement, par exemple : le projet du musée d'Arromanches les Bains.

Les contacts sont toujours nombreux et parfaitement intégrés sur des thématiques spécifiques notamment sur les sujets liés à l'aménagement du territoire : Procédures PLU et PLUI, RLPI contractualisation avec l'Etat ou les grandes collectivités Département, Région dont les contrats ont été signés en 2017 : contrat de ruralité, contrats de territoire Région et Département. Leur application est particulièrement suivie ; par exemple les dossiers de DETR...(Sous-préfecture, Commission Départementale en Préfecture)...

9.3 Rapprochement des services techniques de Bayeux Intercom et de Bayeux

De la même façon, les échanges ont été poursuivis sur les dossiers combinés. Par exemple eau assainissement avec la voirie, projets d'aménagement urbain dans l'agglomération. C'est également le cas pour les projets structurants tels que la piscine et la médiathèque intercommunales mais aussi sur les questions d'organisation du personnel et les pratiques de travail...

C'est un dossier qui évolue avec de nouveaux objectifs pour 2019 dont les propositions seront soumises au comité de pilotage.

10. BILAN FINANCIER

Pour la 2^{ème} année, Bayeux Intercom souhaite mesurer l'impact financier des mesures prises dans le cadre de la mutualisation.

A côté des gains financiers directs, des gains indirects ont, aussi, été constatés. Ils sont liés à une meilleure organisation et aux prestations extérieures réalisées par Bayeux Intercom.

- Gains Financiers directs :

Cet indicateur repose sur les gains liés aux départs d'agents, depuis 2016, non remplacés grâce à la mutualisation des services. Aux coût salariaux s'ajoute 10%, de frais de structures et de Glissement Vieillesse-Technicité (GVT) car les salaires auraient augmenté dans le temps.

Pour la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom les sommes sont les suivantes :

GAIN FINANCIER LIES A LA MUTUALISATION DES SERVICES

	2016	2017	2018	Prev 2019
Gain lié au non remplacement de départ				
Directeur Général BIC	95 000 €	95 000 €	95 000 €	95 000 €
Directeur Financier Ville	90 000 €	90 000 €	90 000€	90 000 €
Directeur juridique Bic		12 000 €	72 000€	72 000 €
Agent finances			45 000€	45 000 €
Gain charge de structure et GVT 10%/an	19 000 €	20 000 €	30 000€	30 000 €
Départ 2 Cadres A Commande Publique remplacés par 1B et un C			14 000 €	14 000 €
TOTAL	204 000 €	217 000 €	346 000 €	346 000 €

La répartition des gains entre les 2 collectivités tient compte de la réorganisation des services suite aux départs non remplacés.

	2016	2017	2018	Prev 2019	Total
BAYEUX INTERCOM	86 000	94 000	171 000	171 000	522 000
VILLE DE BAYEUX	118 000	123 000	175 000	175 000	591 000

Nous constatons que l'évolution des économies est dynamique. Cette progression des gains devrait se poursuivre en 2019 et 2020.

- **Gains liés à l'amélioration du fonctionnement managérial**

1) La mutualisation des chefs de services et Directeurs permet de diminuer le nombre de réunions d'encadrement.

L'instauration de CODIR et de COSTRAT conjoints entre la ville et l'Intercom permet de supprimer 20 réunions par an. (2 par mois hors période estivale)

Concernant l'Administration Générale, la Direction des Finances et la Direction informatique, ce sont environ 24 réunions de service (à raison de 8 par an et par service) que les cadres mutualisés s'épargnent par an. Si on considère que ces réunions durent en moyenne 2 heures, ce sont 900 h de travail de cadre économisées par an soit environ **35 000€**.

2) La mutualisation permet une uniformisation des discours managériaux et des pratiques professionnelles qui sont sources de **gain de temps et d'efficacité**

3) Elle permet, aussi, de confier à une seule personne des tâches similaires effectuées auparavant, par 2 personnes différentes, dans chacune des collectivités.

Par exemple, le service « finances » est organisé par pôle de compétence, les agents intervenant sur les 3 collectivités.

L'efficience s'en trouve renforcée. La mise en place d'un indicateur mesurant les gains dans ce domaine est difficile à identifier, mais reste un objectif pour la structure.

- **Economies liées au redéploiement des agents entre les services**

Les mutations internes et les réorganisations des services sont facilitées par un plus grand « vivier » de personnel. Des passerelles naturelles se créent pour la mobilité entre la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom. Elles sont sources d'**opportunité pour réorganiser et optimiser le fonctionnement des services** en redéfinissant les fiches de poste, en supprimant les activités superflues et en redistribuant les missions pour une meilleure organisation générale.

- **La refacturation de prestations à Bessin urbanisme par Bayeux Intercom**

L'activité des services de Bayeux Intercom au profit de Bessin Urbanisme a atteint 32 jours en 2018, soit un montant remboursé d'environ **11 000 €**. Cette somme est une recette nette pour Bayeux Intercom

- **PLUI/RLPI** : La mise en œuvre de ces deux documents réglementaires uniques pour l'ensemble de nos 36 communes va permettre de faciliter largement le travail des instructeurs pour l'application du Droit des Sols sur le territoire et limiter le temps de gestion des dossiers. Cela permet de renforcer l'efficacité et l'efficience du service.

- **Les économies réalisées par les communes** dans le cadre des prestations d'expertises effectuées pour leur compte par Bayeux Intercom.
Bayeux Intercom met son ingénierie au service des collectivités du Territoire, leur permettant de faire l'économie de prestations extérieures. En 2018, 10 jours de travail ont été effectués pour le compte des communes de Bayeux Intercom (expertise RH, prévention, juridique et financière) pour une économie estimée à **3 000 €**

- **Les économies réalisées grâce aux groupements de commandes**
Elles sont de 2 ordres :
 - La mutualisation des achats a permis des économies significatives lors de procédures comme l'achat de fournitures administratives ou la quincaillerie. Les tarifs appliqués par les fournisseurs tenant compte de l'**effet de « volume »** de la commande globale. Cet effet est plus marqué pour les plus petites collectivités car elles bénéficient des volumes des plus grandes et d'un **pouvoir de négociation renforcé** dans le cadre des MAPA.
 - 9 groupements de commandes ont été lancés en 2018. Si les collectivités concernées avaient effectué les démarches seules, ce sont 37 procédures qu'il aurait fallu lancer. Ces groupements de commandes ont donc permis de faire **l'économie de 28 procédures** d'achat public.

En l'état, les mesures chiffrées représentent un gain estimé de **1 162 000 €** pour Bayeux Intercom et ses communs membres, sur la période 2016-2018.

11. RAPPORT D'OBSERVATIONS PROVISOIRES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionale des Comptes relève qu'après avoir assigné à la démarche de la mutualisation un cadre ambitieux, la communauté de communes l'a mise en œuvre de manière complète.

12. CONCLUSION

La dynamique de la mutualisation parfaitement comprise par les élus. Elle l'est également par les services. Elle est source de propositions de travail en commun et d'échanges entre agents. Elle contribue à faciliter « la bonne ambiance » de travail entre les uns et les autres avec certainement et toujours des améliorations à apporter.